

no 6/2010

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
LOZERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BELVEZET

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<u>18</u>	<u>19</u>	<u>18</u>

Séance du 15 avril 2010

L'an deux mille dix

Date de la convocation
8 avril 2010

et le 15 avril
à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

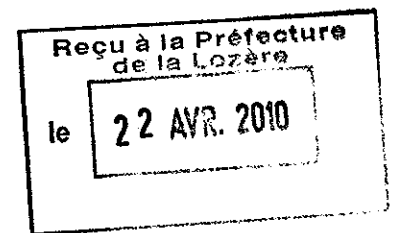
Date d'affichage
20 avril 2010

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, , MMs
BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL Jean Claude, DELORD
Paul, MERIC Pascal. M ROUVIERE Francis.

Excusée : Mme REBOUL Nicole .

M MERIC a été élu secrétaire

Objet de la Délibération
Vote des taux d'imposition
des quatre taxes directes
locales de 2010.



Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu' il y a
lieu de voter les taux d'impositions des quatre taxes directes locales
de l'année 2010. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal
de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de
retenir les taux suivants:

Taxe d'habitation	8,25 %
Foncier bâti	13.89 %
Foncier non bâti	172.86 %

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire
Alain VEYRUNES

